

Transports scolaires

Limoges Métropole gère l'organisation du service des Transports Scolaires, à destination des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire.

Pour la prochaine année scolaire, les parents souhaitant inscrire leurs enfants sont invités à le faire du 13 mai jusqu'au 30 juin 2026. Passé ce délai, les inscriptions ne seront traitées qu'après la rentrée septembre 2026. L'inscription se fait principalement en ligne, ce qui permet aux familles, via « Trar

Comment s'organisent les transports scolaires à Limoges Métropole ?

Les circuits de transports scolaires sont organisés dans le cadre de marchés conclus avec des transporteurs ou dans le cadre de règles communales. L'élaboration de ces circuits est faite en fonction des **inscriptions enregistrées avant le 30 juin de chaque année**, afin de déterminer les points d'arrêts au plus près des domiciles des élèves.

Les véhicules de transports scolaires effectuent **plusieurs rotations** afin d'**optimiser au mieux le coût du service, d'assurer un meilleur encadrement et la sécurité des élèves**.

Chaque année les Transports Scolaires de Limoges Métropole représentent :

- > Environ 3 000 élèves inscrits ;
- > Environ 900 points d'arrêts ;
- > Plus de 100 circuits ;
- > 73 véhicules ;
- > Environ 70 accompagnateurs.

Processus d'inscription aux transports scolaires

L'accès aux services est ouvert aux élèves dans le mois d'anniversaire de leur 3 ans et s'étend jusqu'en fin de scolarité du deuxième cycle du second degré (baccalauréat). Les élèves doivent être domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire.

L'inscription se fait en ligne et doit être effectuée avant le 30 juin de chaque année. Pour cela, les familles doivent se rendre sur le portail familles du site internet de Limoges Métropole (<https://limoges-metropole.anvergur.org/limoges-metropole/>). Une carte informatisée est ensuite remise à l'enfant par l'accompagnateur ou le conducteur lors de sa première montée dans le car scolaire.

Enfin, les inscriptions et le paiement des participations familiales sont gérés directement par **les agents du service Transports Scolaires** de Limoges Métropole, afin que les familles bénéficient d'un **interlocuteur unique**, capable de répondre rapidement à leurs demandes.

Pour inscrire vos enfants au service des transports scolaires de Limoges Métropole, accédez à notre portail familles :

Retrouvez les horaires des transports scolaires

Consultez notre plateforme et retrouvez les horaires des transports scolaires gérés par Limoges Métropole :

Dispositif d'accompagnement

Environ 70 accompagnateurs recrutés par Limoges Métropole assurent les meilleures conditions de **sécurité** aux élèves bénéficiant du service des transports scolaires. A noter que l'ensemble des accompagnateurs suivent **plusieurs formations** théoriques tout au long de l'année, afin de les sensibiliser aux risques encourus dans le cadre de leurs missions et d'encadrer au mieux les élèves. Ces accompagnateurs assistent les élèves lorsqu'ils montent et qu'ils descendent du car, veillent à ce qu'ils restent assis avec la ceinture attachée, assurent leur discipline si nécessaire durant tout le trajet et vérifient qu'ils sont bien tous descendus à la fin de chaque service.

Localisez les arrêts près de chez vous

Utilisez notre carte interactive pour retrouver les arrêts les plus proches de chez vous :

